

sur son objet, sur son but, sur ses moyens et sur ses principes généraux.

L'architecture est un art qui a un genre propre et pour objet, la composition et l'exécution des édifices soit publics soit particuliers.

Son but, en composant et en exécutant des édifices, est de satisfaire un grand nombre de nos besoins, et de nous mettre à portée de satisfaire aisément tous les autres.

Les moyens qu'elle emploie pour y parvenir sont la convenance et l'économie.

La convenance renferme la solidité, la salubrité, et la commodité.

L'économie comprend la symétrie, la régularité et la simplicité.

La solidité consiste dans le choix et dans l'emploi des matériaux, dans le nombre et dans la disposition des soutiens.

La salubrité dépend de la situation, de l'exposition, de l'élévation du sol, des murs, des ouvertures qu'on y pratique et de la couverture.

La commodité naît du rapport qui lie la forme d'un édifice, sa grandeur et le nombre de ses parties avec sa destination.

Les formes les plus symétriques, les plus régulières et les plus simples, telles que le cercle, le carré, le parallélogramme peu allongé, sont les formes les plus favorables à l'économie; parce qu'elles renferment une même superficie avec un moindre périmètre que les autres; et que par conséquent, ce sont celles dont on doit faire usage de préférence.

La décoration n'est point l'objet dont l'architecte doit